

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 23 novembre 2016 à 9h30

« Le compte personnel de prévention de la pénibilité et l'état de santé des seniors »

Document n° 7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

**Les limitations d'activité entre 55 et 69 ans
dans cinq pays européens depuis 2008**

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

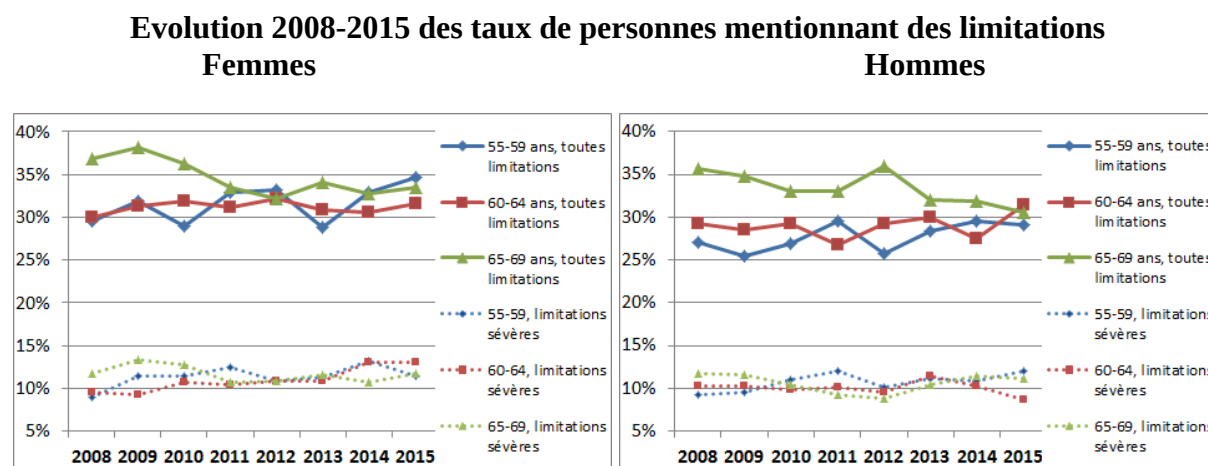
Les limitations d'activité entre 55 et 69 ans dans cinq pays européens depuis 2008

Depuis 2004 au travers des enquêtes Statistiques sur les revenus et conditions de vie (SRCV) menées en Europe, il est possible de suivre dans le module santé les limitations d'activité telles que déclarées par les répondants. Depuis 2008 la question concernée est posée ainsi : « Êtes-vous limité, depuis au moins 6 mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ? ». Les réponses possibles sont au nombre de trois : « Oui, sévèrement limité » ; « Oui, limité, mais pas sévèrement » ; « Non, pas limité du tout ».

Purement déclaratives, les réponses portent une dimension subjective, sensible aux événements récents, à la culture propre à chaque pays, ou encore à la perception de ce que « les gens font habituellement », même si la question mentionne une durée de 6 mois qui renvoie la personne interrogée à une situation relativement stable face aux limitations d'activité. L'intérêt principal repose sur l'observation des évolutions au fil des années, pour chaque pays et en distinguant les femmes et les hommes, dans un contexte d'intensification du travail en fin de vie active et de report des âges de départ à la retraite.

1. L'utilisation des résultats par le Conseil d'Orientation des Retraites (COR)

Chaque année, dans le cadre de son rapport annuel, le COR publie les résultats par genre et par an, pour les classes d'âges 55-59 ans, 60-64 ans et 65-69 ans. Nous présentons ici une actualisation de ces graphiques, l'année 2015 étant désormais disponible. Les limitations décrites cumulent les réponses « Oui, sévèrement limité » et « Oui, limité, mais pas sévèrement ».



Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

L'année supplémentaire 2015 confirme un point surprenant déjà observé en 2014 : les taux de personnes se déclarant limitées dans les activités que les gens font habituellement sont plus importants (pour les femmes) dans la classe d'âges 55-59 ans que dans celle des 65-69 ans, ou très proches (pour les hommes), alors qu'on s'attendrait à ce que les limitations d'activité augmentent avec l'âge. Les écarts entre tranches d'âge sont toutefois faibles et ce résultat ne doit pas être sur-interprété. Pour les femmes, ce résultat s'est traduit essentiellement par une

hausse, depuis 2013, du taux de personnes limitées dans leur activité à 55-59 ans. Pour les hommes, il s'agit davantage d'une baisse, depuis 2012, du taux de limitations ressenties parmi les 65-69 ans.

Globalement entre 2008 et 2015, l'observation des courbes montre surtout une constance des taux au fil des années, avec un léger mouvement de hausse pour les 55-59 ans (+5 points pour les femmes, +2 points pour les hommes), et un léger mouvement de baisse pour les 64-69 ans (-3 points pour les femmes, -5 points pour les hommes). Cette constance, voire cette remontée pour la tranche d'âge inférieure, va à l'encontre de l'idée d'une amélioration de l'état de santé à un âge donné au fil du temps ou au fil des générations. Ainsi, en termes de génération, il semblerait que la proportion de seniors ayant des limitations d'activité à un âge donné ait diminué au fil des générations nées dans les années 1940¹, avant de remonter au fil des générations nées dans les années 1950². Ces évolutions sont toutefois faibles et apparaissent peu significatives à ce stade, faute d'un nombre suffisant d'années d'observation.

Les études manquent pour savoir s'il existe des liens de causalité avec l'évolution de l'âge de départ à la retraite (voir le document n° 14 du présent dossier). Notons que les âges conjoncturels de départ à la retraite ont augmenté pour les femmes et les hommes entre 2008 et 2015 (+1,3 an et +0,8 an respectivement³).

2. Comparaison internationale

La fréquence relativement importante en France des contraintes dans l'activité des 55-59 ans interroge : la situation est-elle analogue dans d'autres pays européens ? Il est possible de comparer les résultats portant sur la France à ceux d'autres pays européens (en l'occurrence ici l'Allemagne, la Suède, le Royaume-Uni et l'Italie) sur la période 2008-2014.

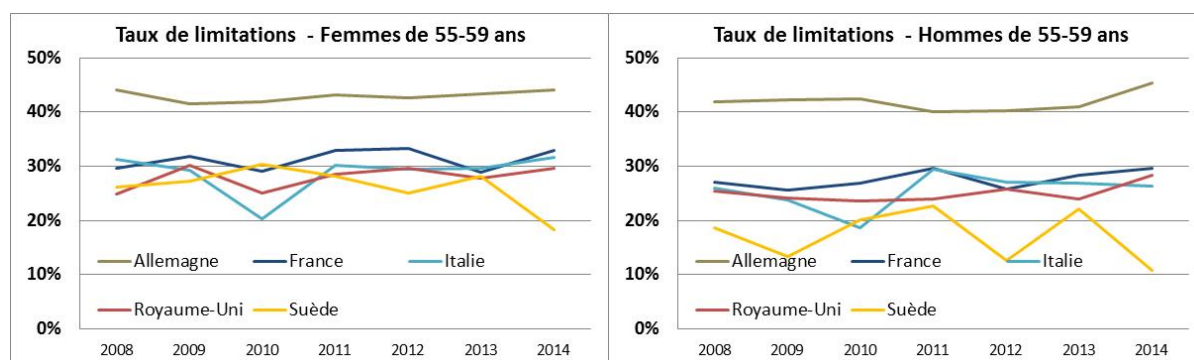
Le premier élément qui ressort de la comparaison porte sur le niveau général des courbes : en Allemagne, les taux de limitations d'activité sont en général les plus élevés des cinq pays ; c'est l'inverse en Suède. L'Italie a des taux de limitation assez importants (en particulier pour les 65-69 ans), la France et le Royaume-Uni ayant pour leur part des niveaux très proches et intermédiaires.

¹ La baisse des taux pour les 65-69 ans entre 2008 et 2015 correspond à une baisse des taux pour les 65-69 ans entre les générations 1939-1943 et les générations 1946-1950.

² La hausse des taux pour les 55-59 ans entre 2008 et 2015 correspond à une hausse des taux pour les 55-59 ans entre les générations 1949-1953 et les générations 1956-1960.

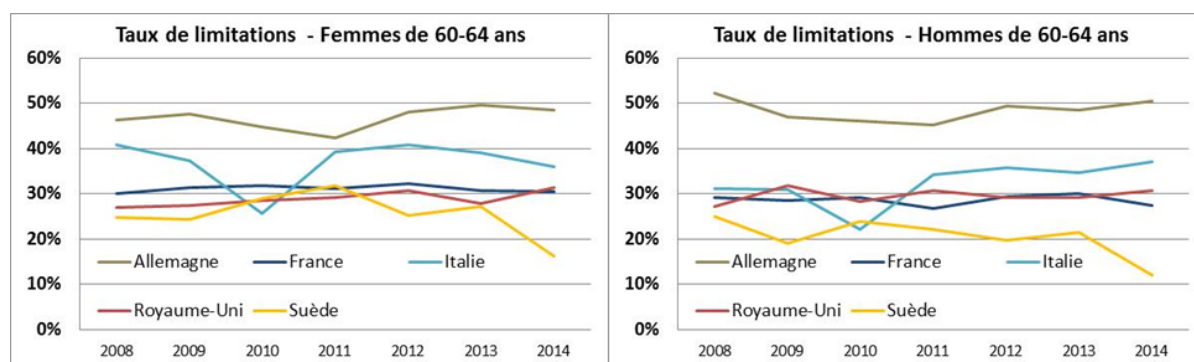
³ Calculs SG COR à partir de données DREES et issues des régimes.

Limitations d'activité pour 5 pays de 2008-2015, pour les 55-59 ans



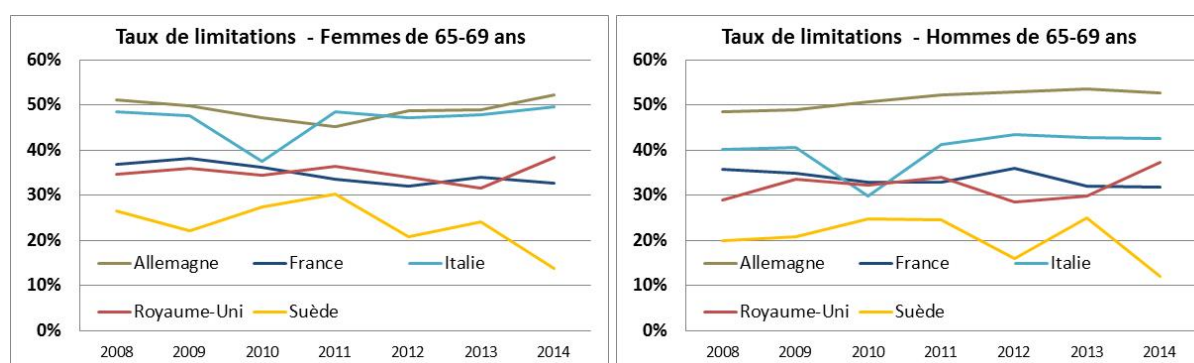
Lecture : en 2014, au Royaume-Uni, 30 % des femmes de 55 à 59 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Limitations d'activité pour 5 pays de 2008-2015, pour les 60-64 ans



Lecture : en 2013, en Allemagne, 50 % des femmes de 60 à 64 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Limitations d'activité pour 5 pays de 2008-2015, pour les 65-69 ans



Lecture : en 2012, en Suède, 20 % des femmes de 65 à 69 ans se déclarent limitées dans leur activité.

Champ : ménages ordinaires.

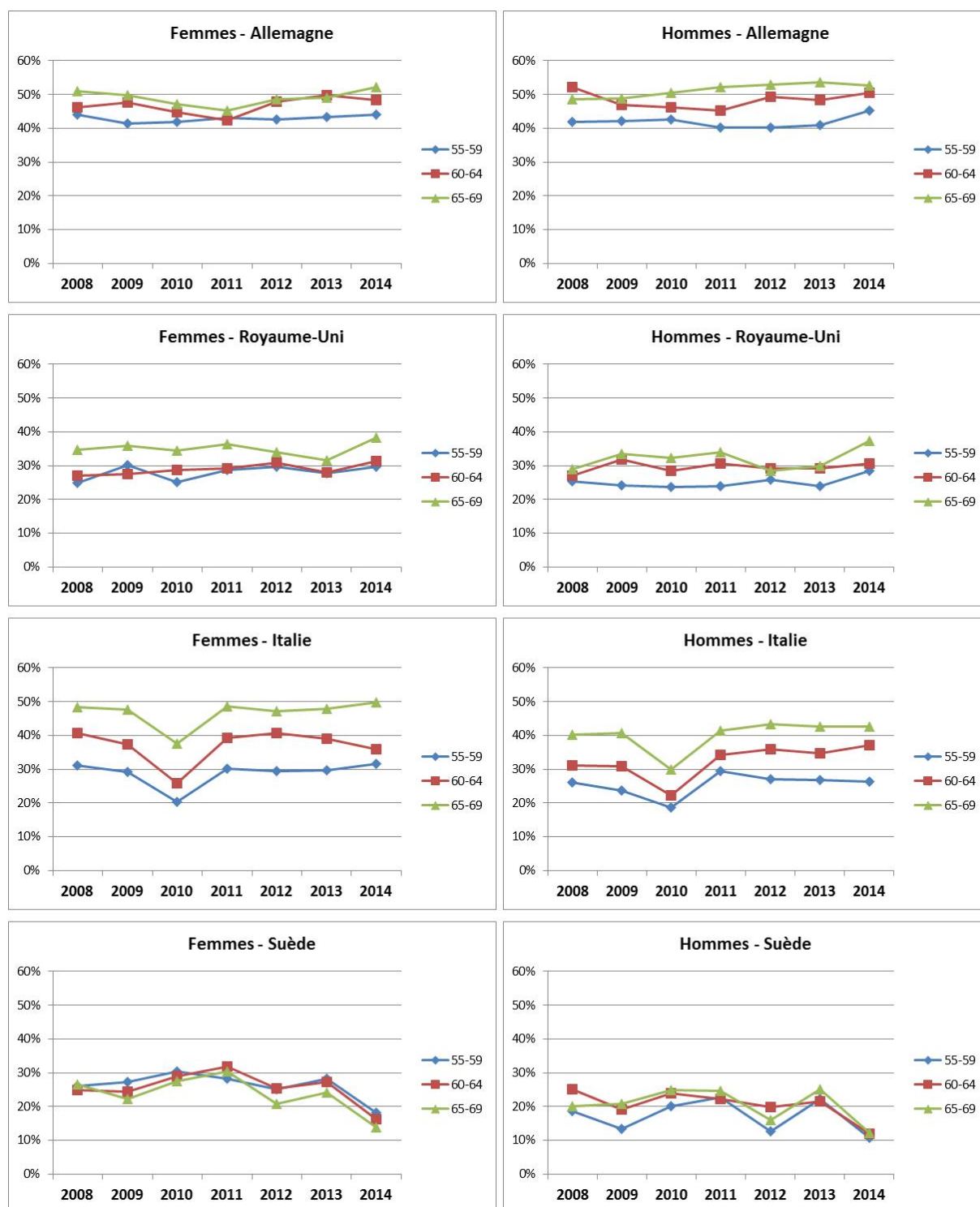
Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).

En comparant les taux de limitations d'activité des différentes classes d'âge (à définition

donnée des limitations d'activité), ces derniers sont relativement proches dans la plupart des pays observés ou tendent à converger comme en France, sans être toujours croissants avec l'âge. Les taux de limitations d'activité selon les classes d'âge sont très différents seulement en Italie, où, conformément à l'intuition, ils augmentent avec l'âge pour les femmes comme pour hommes.

Globalement, entre 2008 et 2014, on constate plutôt une stabilité au fil du temps ou des générations de la proportion de seniors déclarant des limitations d'activité, même si la situation semble plutôt s'améliorer en Suède au cours des années récentes alors qu'elle se dégraderait en Allemagne.

Taux de personnes limitées dans leur activité, par âge, sexe et pays



Source : action conjointe européenne EHLEIS (données de l'enquête SRCV-SILC de l'INSEE).